



Bon de commande photovoltaïque

Par **ben et nuts 35**, le **06/12/2010 à 19:33**

Bonjour, rnj'ai signé un bon de commande photovoltaïque au moi de juillet, pour une puissance de 3000 wats crete. l'entreprise me signal ce mois si qu'il ne peuve pas installer le nombre de panneau prévu car il n'y a pas asser de place sur le toi. il me propose une instalation plus faible avec une petite remise mais je ne suis pas intéressé par celle ci. il me dise que si on refuse on devrai payé 30% de l'instalation. mais c'est l'entreprise qui ne peu tenir c'est engagement et non moi qui annul.